



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le) pour le développement d'une interface graphique facilitant l'utilisation de la plateforme AMR

**Pays** : Niger/CILSS

**Nom du projet** : Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

**N° Crédit** : Banque Mondiale (don IDA 920) et Néerlandais (TF0B8255)

**Reference STEP** : BF-CILSS-BF-327562-CS-INDV

**AMI n°008/DG-CRA/UPM/FSRP du 24 janvier 2024**

1. Le Centre Régional AGRHYMET, Institution spécialisée du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), a obtenu des fonds (dons) de la Banque Mondiale sous financement IDA (D920) et Néerlandais (TF0B8255) pour la mise en œuvre de la Composante 1 du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, AGRHYMET CCR-AOS se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le) pour le développement d'une interface graphique facilitant l'utilisation de la plateforme AMR.

L'objectif de ce recrutement est de développer une application informatique conviviale pour faciliter les analyses et les mesures de la résilience à l'insécurité alimentaire en utilisant la méthode économétrique développée (AMR).

2. De façon spécifique, le consultant individuel doit essentiellement développer une application informatique pour AGRHYMET CCR-AOS qui garantira le processus de:
  - l'appropriation interne à AGRHYMET CCR-AOS de l'outil AMR et de la compréhension de son environnement d'analyse et de mesure de la résilience ;
  - la maîtrise des données d'entrée et des algorithmes de calcul des indices d'intégration de variables, des capacités et de la formule de calcul de l'indice de résilience ;
  - l'analyse des exigences de l'interface utilisateur ou de la plateforme : Analyse des exigences et des besoins de l'utilisateur pour l'interface utilisateur ou la plateforme, y compris les fonctionnalités, la navigation et la présentation visuelle.
  - la conception de l'interface utilisateur ou de la plateforme en utilisant des outils de conception graphique les plus adaptés. La conception doit être ergonomique, conviviale et visuellement attrayante.
  - développement de l'interface utilisateur ou de la plateforme en utilisant des technologies de développement web moderne et en respectant les normes de codage et les bonnes pratiques.
  - Test et validation de l'interface utilisateur ou de la plateforme auprès des utilisateurs pour s'assurer qu'elle est facilement compréhensible et utilisable. Les commentaires des utilisateurs seront pris en compte pour améliorer l'interface utilisateur de la plateforme.

- la documentation de l'interface utilisateur ou de la plateforme y compris les manuels d'utilisation et les guides de référence pour aider les utilisateurs à comprendre et à utiliser l'interface.
  - Partage régulier des points d'avancement sur la conception de l'application informatique de l'outil AMR ;
  - la restitution de l'application AMR développée ;
  - assurer la formation des utilisateurs sur l'application conviviale qui sera développée
  - le transfert de compétences sur la manipulation de l'application informatique AMR aux membres de la taskforce AMR chargée de la coordination du processus.
3. Le Centre Régional AGRHYMET du CILSS invite les consultants individuels intéressés à fournir une lettre manifestant leur intérêt, un curriculum vitae et tous documents (Diplômes légalisés et autres justificatifs des expériences) prouvant leur qualification à mieux exécuter les services demandés.
  4. Le Consultant le plus expérimenté et le plus qualifié pour exécuter à bien la mission sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection des consultants individuels** » en accord avec le Règlement de la passation des Marchés de la Banque mondiale à l'intention des emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), daté de juillet 2016 (révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023), affiché sur le site Web : [worldbank.org/html/opr/consult](http://worldbank.org/html/opr/consult).

**NB : Les candidats sont informés que pour tous les critères, notre institution se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et tout cas de fraude sera soumis aux dispositions de l'annexe IV (Fraude et Corruption) du règlement de Passation des Marchés de la Banque.**

5. La durée du contrat est de 06 mois avec une rémunération basée sur les livrables.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires en envoyant leurs correspondances aux adresses ci-dessous citées.
8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, portant en objet « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant individuel pour le développement d'une interface graphique facilitant l'utilisation de la plateforme AMR** », accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt et le Curriculum vitae suivi du diplôme ainsi que les pages de garde et de signature et les attestations de bonne fin et/ou les attestations/certificats de travail, devront parvenir par voie électronique à [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int) avec copie à [passationmarches.agrhymet@cilss.int](mailto:passationmarches.agrhymet@cilss.int), au plus tard le ... ~~1.2.FEV.2024~~ ... à 16 heures TU.

Le Directeur Général



*Handwritten signature in blue ink.*

**Dr. Mahalmoudou HAMADOUN**